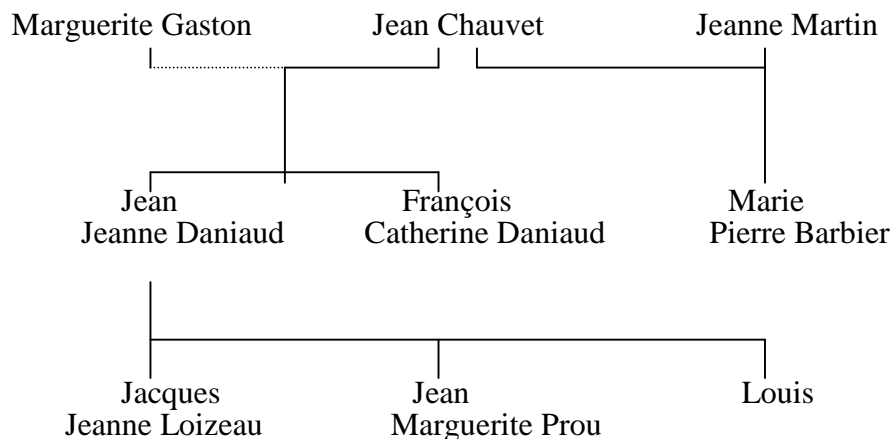


TROIS GÉNÉRATIONS DE CHAUVET À ROCHEFORT

(vers 1610 - vers 1710)

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, parmi les propriétaires fonciers de Rochefort on remarque les Chauvet, qui apparaissent dans de nombreux actes de notaires et qui se signalent par leur participation à la gestion des biens de leur église, Notre- Dame. L'aïeul, Jean Chauvet, est un homme en vue bien avant la fondation du port; il nous apparaît avec la qualité de marchand, mais seulement après sa mort. Il est probablement issu d'une famille locale qui a donné son nom au « village des Chauvet » (1). Ses fils, Jean et François, qui ont la trentaine en 1666, sont impliqués dans le mouvement de création du faubourg, vers 1690. La troisième génération d'actifs est pour nous limitée aux fils de Jean. Les possessions connues de la famille sont dispersées. On entrevoit des transmissions par héritage mais le manque de testaments nous prive de précisions.



Descendance simplifiée de Jean Chauvet

L'union avec Marguerite Gaston est figurée en pointillé car nous ne sommes pas certain que celle-ci soit la mère de Jean et François.

L'aïeul : Jean Chauvet l'aîné (vers 1610-vers 1675)

C'est à Mouillepied que nous découvrons Jean Chauvet « l'aîné », le 17 février 1656, quand il prend à bail les revenus du prieuré de Notre-Dame (2) il est alors largement quadragénaire et a au moins deux fils, Jean et François. On lui connaît deux épouses : Marguerite Gaston, d'une famille bien représentée à Rochefort, et Jeanne Martin. La première décède le 20 février 1671 et est inhumée le lendemain, en l'église Notre-Dame, par le curé Ambroise Ruillé; ce dernier la désigne comme femme de « maître Jean Chauvet l'aîné ». La seconde est veuve en premières noces de Jean Boulineau et a plusieurs enfants ; elle lui survivra (3). De cette dernière union

est issue une fille, Marie, qui est baptisée à Notre-Dame en janvier 1675. Quant aux fils, Jean et François, nous ignorons s'ils sont enfants de Marguerite Gaston ou d'une éventuelle précédente épouse.

Jean Chauvet décède peu après la naissance de sa fille, avant le 20 janvier 1677. En effet, à cette date, son fils Jean déclare, à l'occasion d'une visite paroissiale mémorable qui accable le curé Ruillé : « ayant été avertir par deux fois le sieur curé de venir administrer les sacrements à mon père malade, il n'en tint aucun compte, tellement qu'on le fit confesser par un capucin; quoi fait, on fut chercher le dit curé pour une troisième fois, qui apporta enfin le Saint Sacrement ». Son fils François, également sollicité comme témoin, ajoute: « ayant prié le dit curé de venir administrer les sacrements à mon père malade, il n'en voulut rien faire et l'ayant requis de lui envoyer au moins son frère qui lui sert de vicaire, il répondit que son frère n'y était point obligé » (4). Aussi, l'année suivante, le 18 janvier 1678, ce sont « les héritiers de Jean Chauvet » qui sont désignés comme possesseurs d'une terre dépendant de la seigneurie des Ouillères (5).

Notre personnage est donc installé à Mouilleped en 1656, dix ans avant la fondation de l'arsenal. Il doit y demeurer en 1671, à la mort de Marguerite Gaston, car il épouse ensuite une habitante du même village, Jeanne Martin. Il est probablement décédé à Mouilleped, ce qui expliquerait les réticences du curé Ruillé à lui porter les sacrements, en raison de la distance et, peut-être, de l'état des chemins du marais. La qualification de « maître », que lui attribue Ruillé en 1671, le signale comme une personnalité locale. En 1698, longtemps après sa mort, il est dit « marchand », sans autre précision. Comme il résidait en un village éloigné, il ne pratiquait pas un commerce de boutique; il est probable que, comme d'autres en ce temps, il était à l'affût de toute affaire rémunératrice. Toujours est-il qu'il est issu d'une famille indigène et qu'il semble bien avoir profité des opportunités qui s'offraient à l'homme entreprenant dans une ville en plein essor.

La seconde génération

Jean Chauvet le jeune (1635 ou 1636-vers 1695)

Fils aîné du précédent, il est né en 1635 ou 1636 (6). On lui connaît aussi deux femmes : Jeanne Daniaud et Jeanne Lauré. Nous ignorons la date de son mariage avec la première, qui baptise un fils, François, le 18 février 1668, à Notre-Dame, et est marraine d'une cloche de la même église, le 31 août 1687 (7). Jeanne Daniaud décède peu après car c'est le 27 juin 1691 que Jean Chauvet épouse, à Notre-Dame également, Jeanne Lauré alors veuve de Louis Morisseau; il a 56 ans, elle 43. Il est vivant le 1^{er} décembre 1693 (8), mais décédé le 8 octobre 1696, quand sont désignés « ses héritiers » (9).

Il participe aux frais d'une autre cloche de Notre-Dame qui est bénie le 8 octobre 1690 (10). Ses biens fonciers repérables sont des terres dispersées dans la paroisse : au village des Frélands (11), près du village des Bons (12), au terroir du Brelin (13), près du village du Queureu (14), à la Filauderie (15). On le voit d'autre part engagé dans le mouvement de concessions de terrains à bâtir qui se développe dans le faubourg à partir de 1692. C'est ainsi que, le 12 juin 1692, il baille à rente un terrain confrontant à l'orient à la rue Notre-Dame (16), au midi et à l'occident à une terre de son frère François (17); le 27 avril 1693, il baille, à rente également, un autre terrain

à bâtir, au lieu appelé le Chêne (18). Comme son père, il est qualifié marchand, sans autre précision. Nous n'avons pu localiser sa résidence; il est seulement dit « demeurant en ce lieu de Rochefort », le 20 janvier 1677.

François Chauvet (1638 ou 1639-vers 1710)

Âgé d'environ 38 ans le 20 janvier 1677, il est né en 1638 ou au début de 1639. Lui aussi s'est marié au moins deux fois. Nous faisons sa connaissance le 1^{er} octobre 1668, à l'occasion du baptême de sa fille Jeanne, à Notre-Dame. L'acte nous apprend qu'il est alors marié avec Catherine Daniaud. Le parrain est le grand-père paternel, « Jean Chauvet l'aîné » ; la marraine la tante Jeanne Daniaud. Le 17 juin 1699, François Chauvet, âgé de 60 ans, alors veuf de Catherine Daniaud, épouse en Notre-Dame Marie Jacquin, âgée de 43 ans, veuve de François Gouraud.

L'année 1675 est particulièrement pénible pour le couple Chauvet-Daniaud. Dans la troisième semaine de mars, Louis Ruillé, frère et vicaire du curé, enterre dans le cimetière de Notre-Dame trois fillettes nommées Marguerite, Anne et Marie, quatre ou cinq jours après leur naissance. Le 30 juillet, le même prêtre inhume dans l'église la petite Jeanne qui a été baptisée en 1668. Cependant, deux ans plus tard, en 1677, une naissance illumine le foyer : le 15 août est baptisé un fils Jean ; le parrain est l'oncle Jean. Bonheur éphémère : le 1^{er} octobre, l'enfant, âgé de cinq semaines, est enterré dans le cimetière de Notre-Dame. Ces épreuves rapprochent-elles le père meurtri des familles endeuillées? Toujours est-il que François Chauvet signe plusieurs actes d'inhumation à la fin de cette année 1677.

En 1690, alors « fabriqueur » de Notre-Dame, il participe aux frais d'une cloche qui est baptisée le 8 octobre (19). On le retrouve dans la même charge les années suivantes. Ainsi, le 3 juillet 1691, « François Chauvet, marchand, et Mathurin Gaston, laboureur à bœufs à la Bonne, marguilliers de la fabrique de Notre-Dame », baillent à rente à Jacques Pinaud, laboureur à bœufs à la Coudre, paroisse de Tonnay-Charente, une pièce de terre au fief du prieuré, appartenant à la fabrique (20). En 1692, il est encore marguillier, à cette fois en compagnie de François Drouet, lui aussi marchand; le 10 avril de cette année, les deux hommes arrentent à un maçon un autre terrain à bâtir de la fabrique, dans le même fief (21). Son intérêt pour la fabrique est révélé d'autre part par une disposition de son testament rédigé le 5 mai 1698, alors qu'il a atteint la soixantaine: il lègue une rente à l'institution (22). Sa carrière n'est pourtant pas achevée à cette date : il est encore vivant le 28 mars 1706 (23), approchant des 70 ans. Cependant, un acte du 26 août 1713 désigne « ses héritiers » (24).

A partir de 1685, pendant une vingtaine d'années, on rencontre son nom dans de nombreux actes relatifs à des transactions de biens dans les villages ou le faubourg naissant. Quelques-unes de ses terres sont ainsi signalées, en confrontation, au lieu appelé le Pas d'Âne (25), près de la barrière de la forêt (26), près du village des Frélands (27), au terroir de l'Houmeau (28), près de la rue Notre-Dame (29), près du fief du Temple (30), au sud des Mouniers (31), près du village des Bons (32) ...

En 1692, il demeure au village des Mouniers ; cette résidence est rappelée dans de nombreuses transactions qu'il passe en cette année, marquée par une extension du faubourg. Le 26 avril, il baille à rente à Antoine Pierron, marchand à Rochefort, une pièce de terre au fief du prieuré, pour construire (33). Le 12 juin, il arrente aux frères Pierre et François Mellé, laboureurs à bœufs au village de Mouillepiéd, une maison,

une grange et une écurie dans ce village, plus une pièce de terre et 3 journaux 1/2 de pré à pacage, près du même village (34). Le 21 juillet, il baille à un charpentier, toujours à rente, un terrain à bâtir tenant à l'orient à la rue Notre-Dame (35). Le 16 août, avec son frère Jean il concède, à rente également, un autre terrain à bâtir près du village des Frélands (36). Le 1^{er} septembre, il baille seul deux terrains à bâtir contigus, auparavant en vigne, confrontant au midi au chemin qui va de l'église Notre-Dame au village du Boinot (37).

Mais sa principale opération foncière est un lotissement au terroir de la Maillote, « proche le faubourg » (38), tenant à l'orient à « la rue nouvellement construite qui conduit à la forêt » (39). Ce lotissement comprend neuf articles, dont huit baillés à rente les 10 et 24 septembre (40), le neuvième vendu, le 10 septembre (41), devant le même notaire, Gabet. Entre temps, le 18 septembre, il a arrenté un terrain à bâtir le long de la rue Notre-Dame (42). Il poursuit par des ventes, les 8 novembre (43) et 31 décembre (44) suivants, par un autre bail à rente, d'un journal de terre, près de la Beaune, le 12 novembre 1701 (45). Ses prés sont affermés : 4 journaux à la « prise à Mellé », le 5 décembre 1698 (46), 2 journaux 1/2 en la Prée Douce, le 20 avril 1699 (47), dans les deux cas pour cinq ans.

On le voit aussi posséder « des moulins », mais désignés incidemment, sans qu'on puisse les localiser exactement et déterminer l'origine de la possession. C'est ainsi que, dans un acte de 1702, il est question de « moulins » que l'on atteint en suivant « la rue du Chêne » du nord au sud (48). D'autre part, en 1710, son neveu Jean Chauvet la Noue aliène la moitié d'un moulin d'héritage, confrontant au nord au chemin de Rochefort à Soubise, dont François possède l'autre moitié (49).

Tous ces actes ne concernent que des possessions hors ville, la documentation que nous utilisons ayant été réunie pour l'étude des villages et du faubourg. Nous pouvons cependant signaler que, dans le périmètre urbain, François Chauvet baille à rente, probablement avec son frère aîné Jean, 43 carreaux 1/2 de terrain, en neuf parcelles, à raison de 10 sols par carreau, ce qui représente une rente annuelle de 21 livres 15 sols. Il en perçoit les revenus jusqu'à la Saint Michel 1693 seulement, car le terrain a été réquisitionné pour faire un cimetière à l'église Saint-Louis et les débiteurs ont cessé de payer. Il lui faut attendre le 26 mars 1698 pour qu'une ordonnance de l'intendant Bégon règle la question : les habitants sont déchargés du paiement des rentes et les propriétaires de ces rentes devront se pourvoir contre les maire et échevins pour percevoir leurs rentes ou obtenir un remboursement. Les choses traînent encore en longueur, notamment parce qu'il faut faire un toisé du cimetière, et ce n'est qu'en 1703 que Chauvet peut demander à l'intendant le paiement de neuf années d'arrérages, depuis la Saint Michel 1694. Ce dernier transmet la demande au corps de ville qui déclare ne pouvoir refuser et, le 30 mars 1703, Bégon ordonne au maire et aux échevins de payer, sur les recettes d'octroi de la ville, les neuf années d'arrérages à François Chauvet, pour lui et ses neveux Jean et Louis, et de continuer le paiement de la rente annuelle jusqu'au remboursement (50). Nous ignorons s'il a été payé.

Peu après, le 16 avril 1703, toujours qualifié « marchand » et résidant toujours au village des Mouniers, il baille à rente à un journalier un terrain de 1 journal 1/2, entre le Queureu et la Beaune (51). Le 27 du même mois, il vend à deux jardiniers associés une pièce de terre de 1 journal 1/2, au terroir du Pas du Chêne, près de la forêt (52). Le 1^{er} septembre suivant, ce sont deux prés qu'il vend à un maître maçon (53). Autre vente le 9 août 1704, de 2 journaux de terre, proches du moulin du Bois (54).

Le dernier acte que nous connaissons est daté du 28 mars 1706 ; il concerne la vente à un autre marchand de Rochefort d'une pièce de terre de 18 sillons, près la porte de la Rochelle (55). François est décédé, le 26 août 1713, lors de la vente d'une pièce de pré appelée le Blanchet, dans la Prée Douce, sur la Charente, qui confronte à une terre de «ses héritiers » (56).

Marie Chauvet

Née en janvier 1675, Marie, la demi-sœur de Jean et François, fille de Jeanne Martin, est une retardataire, plus jeune que plusieurs de ses neveux et nièces. A vingt-deux ans, elle épouse, le 2 septembre 1697, à Notre-Dame, Pierre Barbier, maître serrurier, âgé de trente ans. L'année suivante, Jeanne Martin, ayant marié tous ses enfants, se sentant vieillir et désirant se retirer, procède à un partage, le 27 septembre. Pour le tiers de tous les biens anciens et acquêts de sa mère, Marie Chauvet reçoit ainsi des dépendances de maison à Mouilleped, plus des morceaux de prés et de terres aux environs du village (57). Une confrontation permet de constater qu'elle a reçu une terre de son père, au même village.

Le maître serrurier Pierre Barbier apparaît comme un propriétaire aisé, qui concentre son intérêt sur les prés des environs de la Vacherie. Le 12 novembre 1700, il achète à Louis Chauvet, neveu de Marie, huit journaux de terre labourable dans la grande prise de la Vacherie, quatre journaux de prés fauchis dans la même prise et trois journaux, également de pré fauchis, en la Prée Douce (58). Le 13 septembre 1703, il acquiert une pièce de pré de deux journaux, en les petites prises de la Vacherie, confrontant de deux parts à ses prés (59) et, le 18 du même mois, une pièce de terre de cinq journaux, « en la prise de la Vacherie » (60). Autre acquisition, en 1705 : deux journaux de pré non fauchis, en la Prée Douce, confrontant à un de ses prés (61). Un acte de 1706 désigne, en confrontation, une « maison et jardin de Barbier », confrontant au nord à « la grande rue du faubourg », mais il n'est pas certain qu'il y réside (62).

La troisième génération

Elle est représentée essentiellement pour nous par les fils de Jean Chauvet « le jeune » : Jacques, Jean et Louis.

Jacques Chauvet (né vers 1662)

L'aîné, Jacques, épouse Jeanne Loizeau, à Notre-Dame, le 7 novembre 1695. Le curé lui donne 33 ans ; il est donc né vers 1662. Jeanne Loizeau, fille de Pierre, dit l'aîné, et de Marthe Boinot, a été baptisée le 17 novembre 1669 ; sa marraine était Jeanne Daniaud, la mère du marié. Les relations entre les Loizeau et les Daniaud sont donc anciennes.

Nous avons repéré Jacques Chauvet comme propriétaire foncier, pendant une vingtaine d'années, entre 1688 et 1709, constamment qualifié marchand. En 1690, il possède une maison aux Mouniers, dont il vend « un append ou chambre », avec un petit jardin d'un demi carreau, un toit à poutres et un tiers « des queureux, queurage et puisage » lui appartenant dans le village, en « se réservant les deux autres tiers pour sa maison » (63). En 1709, il achète une petite maison couverte de tuiles, composée d'une seule chambre basse, avec un petit jardin derrière, à la Prée Douce,

confrontant au midi au perré qui va de Rochefort à Tonnay- Charente, au nord au chenal de la Prée Douce, à l'orient à la maison avec jardin qu'il possède déjà en ce lieu (64). Nous ignorons s'il habite dans l'une de ces maisons ou même dans une autre, car il est dit « marchand à Rochefort », sans autre précision.

Sa femme reçoit en héritage une terre en un lieu nommé la Taillée Neuve (65). Un censif de la seigneurie de Chartres, daté de 1702, signale qu'avec son beau-frère Jean Loizeau, il possède une pièce de pré de plus de 12 journaux, « en Fillou », dans cette seigneurie (66). Comme d'autres, il vend et achète, mais les circonstances de ces transactions nous échappent le plus souvent. En 1688, il vend à un « entrepreneur des travaux du roi » 4 journaux de terre, au nord du cimetière de Notre-Dame, dans un ancien « fief du Moulin » qui a été démembré par la construction de la ville; l'acte ne signale pas l'état de la terre qui n'a peut-être pas échappé aux bouleversements provoqués par la construction des remparts. Jacques Chauvet doit être alors en déplacement car il a chargé son frère Louis de passer le contrat (67). En 1697, il vend également plusieurs pièces de terre, près de la Beaune (68).

Ses achats connus sont plus nombreux que les ventes. Certains se rapportent à des immeubles proches de sa maison, sur le chemin de Tonnay-Charente. Ainsi, en 1701, il achète à son oncle François un journal ½ de pré à la Prée Douce (69). En 1704, c'est un « emplacement », c'est-à-dire un terrain à bâtir, en la même Prée Douce (70), et une petite maison basse construite depuis peu, avec jardin derrière, contiguë à une de ses terres (71). Non loin de là, un de ses prés est signalé, en confrontation, le long du chemin du Breuil au Petit Mouilleped (72) et il possède « les agâtis de Mouilleped » (73). Dans le faubourg, il achète à son oncle François un important « emplacement », à un angle de la grand rue et de la «rue du Chesne », qu'il vend ensuite à François Train, calfat aux Broussailles (74).

Jean Chauvet, dit la Noue (vers 1666-vers 1710)

Jean épouse à Notre-Dame, le 14 mai 1691, Marguerite Prou, fille de Nicolas et d'Anne Motret. L'acte attribue 25 ans au marié et 17 ans à la mariée. Celle-ci a en effet été baptisée en décembre 1673. Son père est un marchand qui, notamment, exploite en 1685, avec un sieur de l'Isle, maître des carrosses de la Rochelle, le service des carrosses de la Rochelle à Rochefort (75).

En 1699, Jean Chauvet possède une maison à la Prée Douce, près du « pavé » de Rochefort à Tonnay (76). En 1704, il réside aux Broussailles, héritage de sa femme (77). Ses autres biens fonciers décelables se situent au nord du Pré Blanchet (78), près des villages des Mouniers et des Bons (79), près du village de la Beaune (80), près la porte de la Rochelle (81)... Dans le faubourg, il baille à rente, en 1692, un terrain à bâtir le long de la rue Notre-Dame (82). A partir de 1702, il est dit Chauvet la Noue ou sieur de la Noue. C'est sous la première appellation qu'il figure dans le censif de la seigneurie de Chartres, en 1702 ; il tient en effet, du seigneur de Chartres, une pièce de pré appelée la Bauchée, à la rente seconde de 55 livres, et doit payer en plus la rente seigneuriale due à la seigneurie de Rochefort (83). Cette pièce a été achetée par son beau-père, en 1690 ; elle compte 25 journaux (84). Le 10 août 1704, les deux époux en vendent un morceau, confrontant au midi à la partie conservée, à l'orient au pavé de Charente, à l'occident aux gâtis de la Vacherie (85).

En 1706, les mêmes réalisent une transaction au nom de Raymond Prou, marchand, demi- frère de Marguerite (86), vendent une petite pièce de terre appelée la

Moratière, contenant 3 journaux (87), puis une pièce de pré de 6 journaux, dans la Prée de Rochefort, confrontant à l'orient au pavé de la chaussée de Martrou à Rochefort, qui provient de la part du mari dans la succession de sa nièce Suzanne Long (88). Leur dernière opération connue est la vente, en 1710, à un meunier de la Beaune, de la moitié d'un moulin et ses appartenances, confrontant au nord au chemin de Rochefort à Soubise, provenant de la succession de Marie Chauvet, sœur de Jean. L'acte nous apprend que Jean Chauvet perçoit la rente seigneuriale sur ce moulin, « au lieu et place de Sa Majesté » (89), de sorte qu'il fait partie d'une classe d'engagistes (90). Le 12 juillet 1713, Marguerite Prou est veuve quand elle fait un testament (91).

Louis Chauvet

Marchand lui aussi, il se déplace pour son négoce. De 1688 à 1692 il réside à Blanzay, en Poitou. Cependant il est à Rochefort le 31 janvier 1688, quand il effectue une vente de terrain pour son frère Jacques (92), et le 23 avril 1692, quand il vend à un journalier du village des Mouniers « un append ou chambre, avec un petit jardin d'un demi carreau, avec un petit toit à pourceaux y joignant », dans le même village (93). En 1698 et 1699, on le rencontre domicilié aux Broussailles, probablement chez sa belle-sœur Marguerite Prou. Il vend alors un morceau de pré situé au Blanchet (94), acquiert, au même endroit, par achat, une pièce de pré de sept journaux confrontant à un de ses prés (95) et par échange un demi journal de pré fauchis (96). En novembre 1700, il est dit « demeurant de présent à Voutron » quand il vend à Pierre Barbier et à sa femme Marie Chauvet huit journaux de terre labourable et quatre journaux de pré fauchis près de la Vacherie, plus trois journaux, également de prés fauchis, à la Prée Douce (97). Nous ignorons sa date de naissance et ne savons pas s'il s'est marié. Nous perdons sa trace après le 8 mars 1702 (98). Par ailleurs, quelques-unes de ses terres sont signalées en confrontation : le long du « grand chemin qui va à l'ancienne église », en 1686 (99), près la Prise Mellé en 1698 (100), au Blanchet en 1699 (101).

Jacques Duguet et Robert Fontaine